

EDITORIAL

n° **62**

Être élu au Conseil municipal c'est bien, savoir se retirer aussi...

Être élu Conseiller municipal, comme toute chose dans l'existence a un début et une fin. BdA, dès sa création, a toujours eu la volonté, comme le font les groupements progressistes, d'échelonner les arrivées et départs notamment au sein du Conseil municipal. Par ce mécanisme, les nouveaux prennent connaissance au travers des réunions de BdA des dossiers nécessaires à leur engagement. Les anciens partagent leurs expériences, ainsi personne n'a l'impression d'être isolé.

Les Anciens partagent leurs expériences...

Il en fut de même pour moi il y a 12 ans lorsque je me suis présenté au CM. En effet, je n'ai jamais eu le sentiment d'aller au front en craignant d'être broyé par une grosse machine, mais seulement convaincu, fort du bagage de BdA, de

pouvoir durant un temps déterminé exprimer avec détermination mes convictions. Il en sera de même pour nos nouveaux Elus et cela me réjouit.

Proposer une alternative au bloc granitique de l'Entente

A l'heure où certains membres du PLR "squattent" durablement les mandats, confisquant quelque peu la démocratie, j'invite sans modération notre électoral à se rendre plus visible en rejoignant Bellevue d'Avenir pour perpétuer notre tradition et proposer une alternative au bloc granitique de l'Entente (partis libéral, radical et démocrate-chrétien).

L'avenir se prépare fièrement, ensemble et maintenant.

Thomas Vetterli

LA DÉPÊCHE de dernière minute

AG 2011: Thomas Vetterli est le nouveau président de Bda. Il succède à Gérald Rügsegger au terme de sa 4ème année dans cette fonction. Ce dernier demeure au comité au côté de Fabrice Malacrida, vice-président et Lucy Anklin, trésorière.

AGENDA

VENDREDI 1er JUILLET

Fête des promotions

LUNDI 1er AOÛT

Fête Nationale

Bellevue

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

15ème anniversaire de la halte-garderies des Ticoquins

MARDI 20 SEPTEMBRE

Séance du Conseil Municipal

JEUDI 22 SEPTEMBRE

Journée à pied à l'école

(www.pedibus.ch)

MARDI 11 OCTOBRE

Séance du Conseil Municipal



ELECTIONS 2011

Les élections de cette année ont permis à BdA de poursuivre sa progression

et de renforcer sa position en tant que deuxième force politique de la commune. Ce sont désormais six élus de notre groupement qui siègent au conseil municipal. Fort de ce succès et soucieux d'assumer ses responsabilités devant l'électorat belleviste, BdA a décidé de présenter Gérald Rügsegger dans la course à l'exécutif. Notre candidat n'endossait pas un rôle de favori face à l'alliance des partis bourgeois. Compte tenu de ce contexte, il a réalisé un excellent score (arrivant notamment en tête des bulletins sans nom de parti, ce qui dénote un fort soutien des Bellevistes refusant le dogmatisme des partis). Ce soutien s'est malheureusement révélé insuffisant pour passer la rampe.

Néanmoins, BdA est extrêmement satisfait de ces élections qui nous ont permis de nous affirmer plus que jamais comme la seule alternative crédible face au bloc monolithique formé par le parti libéral-radical.

Par votre vote et votre soutien, vous avez activement contribué à mettre de la couleur dans notre belle commune, **MERCI** encore à vous tous!

Raphaël Petite



ESPACE JEUX

Pour le maintien d'un espace de jeu derrière l'école

De nombreux Bellevistes se sont inquiétés à la vue d'imposants gabarits montés sur l'espace de délaçement en dessus de l'école, le long de la voie de chemin de fer. Ces gabarits servent à montrer l'emplacement définitif qui sera dévolu à la crèche intercommunale des 4 saisons (actuellement sise à Chambésy).

Les Bellevistes ne sont pas au bout de leurs surprises car peu de gens savent que deux bâtiments supplémentaires sont pressentis sur cet espace: un bâtiment pour le parascolaire et un bâtiment à encadrement léger pour personnes âgées (type D2).

La création de ces trois bâtiments obéit à une volonté du conseil municipal de faire face aux nouveaux besoins induits par l'augmentation de notre

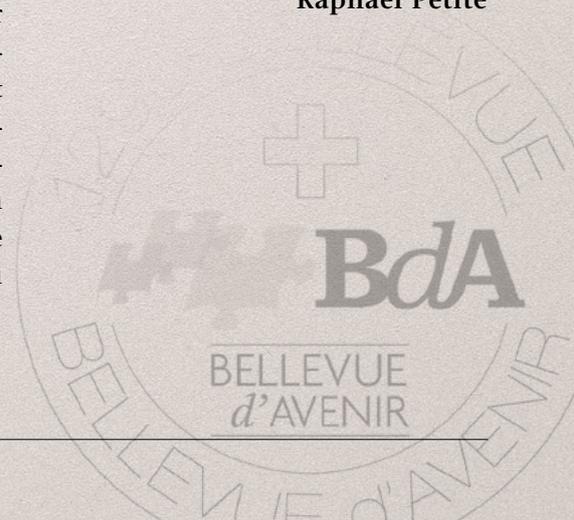
population en créant un centre du village cohérent et en occupant les terrains à la commune par des constructions ayant un intérêt public. BdA est partie prenante de cette réflexion et l'a d'ailleurs en grande partie initiée.

Toutefois, ce n'est pas sans inquiétude que nous observons la création de ces objets dont la taille est, il est vrai, imposante. En premier lieu, BdA possède une sensibilité écologique marquée et s'opposera avec véhémence à toute tentative de bétonnage excessif. Par ailleurs, les élus de BdA sont très soucieux des aspects sociaux favorisant la qualité de la vie à Bellevue, notamment le maintien d'espaces intergénérationnels. Il est donc hors de question pour nous de supprimer les espaces de jeu existants derrière l'école. Ceux qui

sont perdus devront être compensés, voire améliorés, afin de permettre aux nombreux enfants habitant dans le quartier de continuer à jouer sur cette place comme l'ont fait leurs aînés.

Nous avons d'ores et déjà fait connaître ce point de vue à l'exécutif qui recherche des solutions. Nous vous tiendrons évidemment informés de la suite des événements dans cette zone très sensible.

Raphaël Petite



Au terme de l'exercice 2010, le compte de fonctionnement de la commune présente un excédent de revenus (boni) sur les charges de 1,43 million de francs. Ce résultat d'exploitation réjouissant doit cependant être relativisé car les revenus ont diminué d'environ 10% par rapport aux années 2008 et 2009 alors que les charges sont relativement stables. En outre, le niveau d'investissement (seulement 600'000 Frs.) est très faible en regard de ce qui était prévu en 2010. Certes, les excédents de ces dernières années ont permis d'auto-financer la plupart des investissements récents et de réduire un peu la dette communale, mais qu'en est-il de l'avenir ?

En raison des nombreux projets prévus – nouveau bâtiment parascolaire, crèche intercommunale, aménagement du centre du village et de la route de Lausanne, création de chemins piétonniers et de pistes cyclables, amélioration du réseau routier, rénovation des bâtiments publics, etc. – la commune va devoir investir une vingtaine de millions au cours des prochaines années, dont une bonne partie financée par l'emprunt, alors que son niveau d'endettement demeure relativement élevé en comparaison avec d'autres collectivités publiques. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les investissements qui seront réalisés durant la nouvelle législature auront, tôt ou tard, pour conséquence une augmentation sensible des charges de fonctionnement (amortissements, intérêts, charges de personnel et autres frais d'exploitation).

Or, compte tenu de la récente baisse du centime additionnel et de la suppression de la taxe professionnelle qui devrait intervenir progressivement dans les 5 ans à venir, les revenus vont probablement se stabiliser, à moins que de nouveaux emplois, générateurs d'impôts sur le revenu, ne soient créés en nombre suffisant par les entreprises établies à Bellevue.

La conjugaison de ces deux facteurs – stagnation des revenus et croissance régulière des charges – pourrait à terme poser problème car, selon la loi, la commune doit présenter des budgets équilibrés. Afin d'éviter de futures coupes drastiques dans les prestations et/ou des hausses d'impôts – solutions toutes deux peu souhaitables – il faut assurer dès maintenant l'équilibre financier de la commune au moyen d'un mécanisme approprié.

A cet effet, BdA vient de déposer une motion pour créer une réserve conjoncturelle. Il s'agit d'un instrument anticyclique, déjà mis en place par le canton, qui constitue une sorte d'épargne, constituée dans les bonnes années, qui pourra être utilisée dans les périodes difficiles pour absorber d'éventuels déficits temporaires. Notre groupe invitera également le conseil administratif à élaborer, en début de nouvelle législature, une planification financière quadriennale des charges et revenus, qui devra être révisée annuellement, afin que la commune dispose d'un outil de pilotage qui lui permette d'anticiper les fluctuations budgétaires à moyen terme et, cas échéant, de prendre les mesures nécessaires en temps opportun.

Gageons que la commission des finances et le conseil municipal réserveront un bon accueil à nos propositions qui, conformément à nos engagements, visent à garantir durablement la stabilité des finances communales sans compromettre les prestations publiques dont bénéficie toute la population !

Dominique Anklin

Bellevue en chiffres (situation au 31.12.2010)

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| Nombre d'habitants | 3216 |
| Charges | 8.73 mio |
| Revenus | 10.15 mio |
| Résultat (boni) | 1.42 mio |
| | |
| Revenus non-résidents | 24% |
| Revenus taxe prof. | 4% |
| | |
| Charges par habitant | 2'174 Frs |
| Revenus par habitant | 3'158 " |
| | |
| Actifs PF* | 19,77 mio |
| Actifs PA* | 25.14 mio |
| Total Actifs | 44.91 mio |
| | |
| Engagements & provisions | 21.1 mio |
| | |
| Fortune nette totale | 23.8 mio |
| | |
| Emprunts PA* | 13.0 mio |
| Emprunt PF* | 2.6 mio |
| Dette totale (PA +PF) | 15.6 mio |
| | |
| Dette par habitant | 4'850 Frs |
| Taux d'intérêt moyen | 2.653% |
| <i>(proche de celui du canton)</i> | |
| Ratio dette/revenus | 1.3 |
| <i>(identique à celui du canton)</i> | |
| Ratio dette/total actifs | 34.7% |
| Ratio dette/fortune | 65.5% |

*PA= patrimoine administratif (actifs dévolus à des tâches publiques)

*PF= patrimoine financier (immeubles de placement et titres)

LES BALADES DE BELLEVUE D'AVENIR
Disponibles sur
www.bda-bellevue.ch/les-balades-de-bda



SPORT

Centre sportif de la Vigne Blanche, un lieu à investir toute l'année, soyez de la partie!

Si en hiver, la patinoire installée dans l'enceinte du centre sportif intercommunal de la Vigne Blanche fait venir petits et grands pour s'adonner aux plaisirs de la glisse en plein air, qu'en est-il de l'utilisation du centre le reste de l'année?

de 9h à la tombée
de la nuit en été
et jusqu'à 20h les
jours d'hiver

Un terrain de beach volley et de basket, un espace tennis de table, un terrain de pétanque, sans oublier deux vestiaires avec douches... Ce centre a tout pour plaire, ceci tous les jours de l'année de 9h à la tombée de la nuit en été et jusqu'à 20h les jours d'hiver (20h30 les vendredis et samedis). Vous souhaitez organiser un tournoi de beach volley entre amis ou profiter d'une autre infrastructure du centre pour une occasion spéciale? Sachez qu'en tant qu'habitant-e-s de Genthod et de Bellevue vous pouvez réserver gratuitement chacun de ces espaces. Pour ce faire, il vous suffit d'adresser votre demande aux gérants du restaurant ou à la mairie de Bellevue et de remplir le formulaire d'inscription.

BdA a à coeur de savoir ce que vous, utilisateurs ou non du centre, en pensez.

l'impression de vouloir faire la promotion du centre... Et je dois avouer que c'est peut-être bien le cas! C'est que, deux ans durant, j'ai rejoint le groupement intercommunal de la Vigne Blanche. Le GIVB, c'est ainsi que l'appelle les initiés, réuni plusieurs fois par an, selon les besoins, conseillers et conseillères municipaux ou leurs représentants (ce qui était mon cas) des deux communes. Son rôle? S'assurer du bon fonctionnement du centre. Un point qui est revenu plusieurs fois au cours de ces réunions, c'est celui de savoir si le centre et le restaurant qu'il héberge répondent bien aux besoins de la population. Sans vous poser la question, difficile de le savoir! Qu'en est-il? Exprimez-vous! BdA a à coeur de savoir ce que vous, utilisateurs ou non du centre, en pensez.

n'hésitez pas à
également
nous faire part de
vos idées

Et comme nous avons la chance d'habiter une commune plutôt petite ou chacun-e peut être force de proposition, n'hésitez pas à également nous faire part de vos idées, de la plus farfelue à la plus réaliste et qui sait, elle pourra éventuellement se réaliser.

Laurence Froidevaux

URBANISATION

du territoire communal, c'est parti!

A la veille des vacances d'été, plusieurs projets d'aménagement du territoire, qui conditionnent fortement l'avenir de Bellevue et plus particulièrement celui du secteur Valavran-Tuileries-Chânats, sont mis à l'enquête publique jusqu'à mi-juillet. Il s'agit des objets suivants:

- 1) Plan directeur cantonal 2030
http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/plan_directeur_cantonal-686.html
- 2) Projet de plan directeur de développement industriel et artisanal
http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/pdzi_valavran_bellevue-688-5026.html
- 3) Modification des zones Valavran, Chênats
http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/valavran_chanats_bellevue-688-5027.html

Consultez-les sans tarder sur Internet, et si vous vous sentez concerné - en tant que citoyen, propriétaire ou habitant - n'hésitez pas à user de vos droits en faisant part aux autorités de vos remarques et suggestions à temps, soit d'ici au 11 juillet! Si vous ne savez pas comment vous y prendre, contactez les élus de BdA qui vous renseigneront bien volontiers sur ces objets qui seront prochainement soumis aux préavis du conseil municipal!

Dominique Anklin

